

ELECTION DU 29 MARS 2005  
AU  
PREMIER COMITE TECHNIQUE PARITAIRE MINISTERIEL



# BOUGEZ VOUS!



Le syndicat CFDT-MAE a adopté, pour cette troisième consultation électorale au CTPM 1, un slogan résolument mobilisateur.

A cela trois raisons au moins :

## Le syndicalisme CFDT n'est pas un produit de consommation

Nous considérons à la CFDT que le rôle du syndicat est bien sûr de tout mettre en œuvre pour défendre les intérêts individuels et collectifs des agents. Chaque adhérent CFDT, par exemple, a droit à l'aide juridique, et à une information régulière et complète sur l'activité de son syndicat. Mais notre syndicalisme, qui se fixe pour objectif l'émancipation des salariés, ne se réduit pas à des prestations de service. L'action syndicale n'est possible et efficace que si les agents se mobilisent et s'organisent. La mobilisation passe en premier lieu par la participation aux consultations électorales (CAP et CTP) tous les trois ans. Les plus motivés peuvent adhérer et militer, présenter leur candidature aux élections professionnelles, s'organiser en sections syndicales, participer aux commissions consultatives de concertation (CCC) à l'étranger...

## Voter CFDT-MAE, c'est faire le choix des avancées collectives et c'est bousculer les vieilles tendances corporatistes du MAE

Les premières élections aux CTPM, en 1999, s'étaient tenues suite à un arrêt du Conseil d'État, par lequel la CFDT-MAE avait fait reconnaître la qualité d'agents publics et d'électeurs aux agents recrutés locaux. La CFDT s'est imposée d'emblée comme la seconde organisation syndicale du MAE (en voix) et surtout comme le seul syndicat capable de représenter aussi bien les personnels des ambassades, des consulats et des services culturels (CTPM 1) que les coopérants et les personnels des établissements culturels (CTPM 2).

Dès les élections de 2002, le syndicat CFDT-MAE cueille les fruits de ses efforts. Il double son nombre de sièges au CTPM1 et obtient la majorité absolue des suffrages au CTPM 2.

Même lorsque l'association syndicale USMAE – qui s'est dissoute fin 2004, victime des intérêts contradictoires de ses composantes – était majoritaire au CTPM 1, c'est le syndicat CFDT-MAE qui représentait (et qui représente toujours) **la principale force de proposition** – et si nécessaire, de **contestation** – au ministère des affaires étrangères.

## Voter CFDT-MAE, c'est choisir le syndicat qui bouge vraiment

La liste est longue des revendications portées avec succès par la CFDT depuis 6 ans, quelle que soit la couleur politique du ministre :

- ⇒ la **défense des agents recrutés locaux**, qui était une priorité du syndicat dès 1999, **reste au premier plan de nos préoccupations**. L'administration a fait des efforts budgétaires, elle a mis de l'ordre dans la gestion de ces collègues et reconnaît volontiers leurs mérites et leur importance pour le fonctionnement des postes. Des progrès notables ont été accomplis pour la mise en place de contrats de travail, de grilles de salaires, de règlements intérieurs et du dialogue social. Le syndicat CFDT-MAE intervient cependant lors de chaque CTPM pour dénoncer les situations iniques qui subsistent, notamment les manques de protection sociale convenable. A chaque CTPM, la CFDT fait témoigner des militants recrutés locaux sur les problèmes de pouvoir d'achat, d'assurance maladie et parfois de harcèlement...
- ⇒ **l'amélioration de la situation des agents de catégorie C** est un autre de nos combats : primes à l'administration centrale, perspectives d'avancement, tableau des vocations correspondant aux responsabilités exercées, mobilité « humaine » qui tient compte de la vie de famille ;
- ⇒ pour autant, **le syndicat CFDT-MAE**, dans ses prises de position et ses votes au CTPM, **ne néglige aucune catégorie**. Il se bat pour la rémunération de chacun (IR, coût de la vie pour les RL, point d'indice pour les fonctionnaires). La CFDT-MAE a suggéré la fusion – réussie - des corps de catégorie A des ministères des affaires étrangères et de la coopération. Elle a ensuite soutenu la fusion des corps de catégorie B. Nous entendons à présent accompagner le mouvement de réduction du nombre de corps de la fonction publique et obtenir à cette occasion des avancées notables en termes de pyramidage et de régime indemnitaire. La CFDT-MAE est également en première ligne pour les questions touchant au sort des agents contractuels, à l'administration centrale comme à l'étranger, et travaille à l'élaboration de textes statutaires solides ;
- ⇒ **la reprise d'un dialogue social confiant**, invoquée par chaque nouveau ministre et souvent vite reléguée au catalogue des résolutions oubliées, **est pour la CFDT-MAE la condition de toute réforme réussie**. C'est pourquoi la CFDT-MAE s'est donné les moyens d'obtenir, à l'étranger, la mise en place d'instances de concertation et est en passe d'obtenir, au niveau ministériel, l'institution d'une instance unique de dialogue social. Avec la CFDT-MAE, participez à la modernisation du Ministère : votre avenir et celui du Département sont en jeu.

# BOUGEZ VOUS ! VOTEZ CFDT MAE

Pour mémoire : En cas de participation inférieure à 50 % des inscrits, un second tour doit être organisé.

Alors, dès réception du matériel de vote, votez par correspondance.